



FORMATION CEREC ET ORGANISATION DU CABINET

Débuter et progresser

Intervenants	Public concerné	Participants	Durée	Horaires	Tarifs ¹	Lieux	Dates 2020
Formateurs certifiés Dentsply Sirona Academy		5-8		 			2 - 3 juillet 3 - 4 décembre



Objectifs pédagogiques :

À l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- D'optimiser l'organisation du cabinet
- De construire son plan de traitement de façon efficace
- D'améliorer la communication patient

V
Formateurs



DR FABIENNE JORDAN

- Docteur en chirurgie dentaire
- DU d'Occlusodontologie (DUO)
- DU de Biophysique Prothétique (DUBIP) Marseille 1987
- Formatrice CEREC depuis 1991, certifiée International Society of Computerized Dentistry
- Présidente-fondatrice de l'Association e-dentisterie depuis 2009, spécialisée dans la formation clinique CEREC.



DR OLIVIER LEMAIRE

- Docteur en chirurgie dentaire
- Ancien attaché hospitalo-universitaire
- Diplômé en parodontologie (paroconcept)
- Diplômé en dentisterie esthétique (Académie du sourire)

V
Programme

- **Jour 1**
 - **Le CEREC en 2020** : l'intérêt clinique du CEREC, le respect du gradient thérapeutique, accès facilité au biomimétisme et à la demande croissante en esthétique dans le cadre des dernières données conventionnelles.
 - **Segmentation de pratique des différents types de cabinets** : à chaque type d'équipe une organisation CEREC personnalisable
 - **La nouvelle organisation du temps**
 - **Protocoles cliniques et opératoires**
Le plateau technique: les différents packs, les aides opératoires
 - Le qui fait quoi? (praticien-assistante-labo)
 - CEREC direct VS CEREC Connect
- **Jour 2**
 - **La communication patient** : la mise en relation humaine
 - **Nouvelle CCAM** : situation du moment, exploitation des codes pour la rédaction du devis, incidence des matériaux prothétiques
 - **Bien vivre son exercice** : un atout maître dans la relation humaine entre patient et équipe, créer l'environnement propice à son bien-être, biorythme, ambiance, posturologie, cohésion d'équipe
 - **TP de diagnostic et préconisations personnalisées** pour chaque équipe sur support fourni

1. CONDITIONS D'ANNULATION

a. Annulation de la part de la société

La société Dentsply Sirona France se réserve le droit d'annuler toute formation, au plus tard 1 mois avant la date, pour laquelle le nombre minimum de participants ne serait pas atteint.

Chaque participant définitivement inscrit* se verra systématiquement contacté par téléphone ou par courriel 1 mois avant la date de chaque formation, par la Dentsply Sirona Academy qui lui confirmera ou infirmera la réalisation de cette dernière.

b. Annulation de la part du praticien

Selon l'art. L.6353-5 du code de travail, le participant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la date de signature du formulaire d'inscription, pour se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception.

Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation spécifiée 6 semaines avant la date du stage.

2. MODALITES DE REGLEMENT ET D'INSCRIPTION

- Les règlements ne sont encaissés qu'à l'issue de la formation.
- Pour tout règlement, merci de joindre impérativement le formulaire d'inscription.

*définitivement inscrit : formulaire d'inscription dûment complété + règlement.

**Organisme de formation enregistré sous le numéro 11.78.81407.78.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.**

Merci d'utiliser
votre téléphone
portable pour flasher
ce QR code



1. Incluant support pédagogique, pauses et frais de repas

Pour tous renseignements et inscription,
veuillez contacter :

VersaillesFRA-Academy@dentsplysirona.com